

Oraison

Une ville à la campagne **infos**



Vive les vacances!



Journal Municipal

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Oraison Infos N°39 - JUILLET 2013



Journal Municipal
de la Ville d'Oraison

Directeur de publication : Michel VITTENET (Maire)

Rédacteur en chef : Jean-Marie BENAÏTON

Photos C.D., J.B., G.A., X.

Imprimerie Impression 04, Oraison.

Les textes des groupes politiques
sont publiés dans la "Tribune Libre"
sous la responsabilité
de leurs auteurs

Le 13 juillet,
feu d'artifice musical
au lac des Buissonnades,
le 14, bal place du kiosque.
Et tout l'été, les festivités
du comité des fêtes.

BIENTÔT LE FEU D'ARTIFICE

Sur des airs de musique de cirque, un lumineux et spectaculaire feu d'artifice éclatera de toutes ses bombes, pluies d'étoiles filantes, sifflements et claquements sur le lac des Buissonnades le 13 juillet aux environs de 22h30. Le thème et la musique ont été choisis par Mmes Begnis et Mosconi, adjointes. Vous serez transportés dans un moment féérique entre ciel et eau. La société Pyragric compose harmonieusement les différents tableaux et nous offre un spectacle de lumière plein de surprise. **Des ballons lumineux seront offerts à chaque enfant habillé en personnage de cirque, dompteur, écuyère, magicien ou clown.**

tribune libre

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La communauté d'agglomération « Durance Lubéron Verdon Agglomération » a été créée par l'arrêté inter-préfectoral n°2012-2275bis du 12/12/2012 et regroupe 61530 habitants. Qu'y-a-t-il exactement derrière ce regroupement ? Quelles compétences exercées ?

Compétences obligatoires :

Création, Aménagement, Entretien et Gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire - Action de développement économique

Equilibre social de l'habitat - Politique de la ville - Seule cette dernière n'était pas exercée par ILO

Compétences optionnelles

Voieries d'intérêt communautaire - Assainissement et eau potable - Environnement - Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Pour Oraison, les équipements transférés sont la salle de l'Eden et la bibliothèque

Compétences facultatives

Tourisme : coordination de l'offre touristique et soutien aux actions de développement tou-

ristique, la création, la gestion et l'entretien d'équipements futurs touristiques d'intérêt communautaire. Eclairage public - Massifs forestiers rivières - Enfance Jeunesse - Accompagnement à la citoyenneté des adolescents et des jeunes adultes (16-25ans) et relais assistantes maternelles (il n'en existe pas à Oraison) - Education : Ecole publique internationale (création des classes, gestion et financement de l'établissement, gestion des charges communes par convention entre DLVA, PACA et Département) et subventions aux associations des collèges. La communauté de communes ILO restitue à la commune d'Oraison la compétence « accueil de loisirs sans hébergement » Beaucoup de questions restent en suspens... Soyons attentifs aux décisions prises au niveau de la DLVA et aux conséquences qu'elles peuvent avoir sur notre commune.

Toutefois, l'été approche, du moins nous l'espérons !! Nous souhaitons qu'il vous apporte repos, loisirs et douceur dans ces périodes qui malheureusement continuent à être souvent difficiles pour nombre d'entre nous.

Bernard ZUNINO, Fabienne SAUVECANE,
Maguy PLANTIN, Joëlle JOSELET, Béatrice HUARD

PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Un protocole de participation citoyenne entre la commune, la préfecture et la gendarmerie nationale a été signé en février dernier, en réaction au développement de la délinquance. Cette activité délictuelle, caractérisée dans le département par la persistance de cambriolages, génère parmi les citoyens un sentiment d'insécurité. La prévention passe par une prise de conscience collective et un dialogue entre l'ensemble des acteurs de la sécurité : administrations, élus, associations et citoyens. Le dispositif dénommé participation citoyenne n'est rien d'autre qu'une forme de solidarité contre la délinquance. Concrétisé par la signature d'un protocole entre le préfet, la municipalité et la gendarmerie il vise à associer étroitement le maire, la brigade de gendarmerie et la population. Ce dispositif associe les habitants d'un quartier à la protection de leur environnement. Il repose sur une chaîne d'alerte animée par des interlocuteurs identifiés, appelés «voisins vigilants» qui sont des volontaires sé-

lectionnés avec beaucoup de soin afin d'éviter toute tentation de dérive. Ils agissent en tant que relais d'information entre la gendarmerie et le voisinage. Ils sont simplement en mesure de surveiller les habitations momentanément inoccupées et de détecter tout comportement anormal. L'objectif est de renforcer l'efficacité de la prévention de proximité et de développer le lien social.



P.2/3

Tribune libre
Mot du maire

P.4/5

Vie municipale

P.6

Budget

P.7

Social

P.8

Jeunesse

P.9

Culture

P.10

C'est arrivé...

P.11

Commerces

P.12/13

Associations & Loisirs

P.14

Sport

P.15

Etat civil

P.16

Agenda

La mairie est ouverte au public

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 92 70 77 77

Les services techniques sont ouverts au public

du lundi au vendredi de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h15 - Tél. 04 92 79 43 00

Toutes les informations concernant
votre communauté d'agglomération sur
www.dlva.fr

Permanences

PERMANENCES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EN

MAIRIE : lundi et jeudi, toute la journée ; mardi, mercredi et vendredi matin.

Mme Martinon, adjointe aux affaires sociales, reçoit le mercredi de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous.

Mme Juran, élue déléguée au logement et aux personnes âgées, reçoit le lundi de 9h à 11h, sur rendez-vous.

ASSOCIATIONS : Marie-Christine Mosconi, adjointe aux associations sportives, culturelles, ludiques et événementielles, est à votre écoute le lundi de 9h à 11h30 et sur rendez-vous, assistée de Sandrine Campbell.

URBANISME : sans rendez-vous : tous les matins et le mardi et jeudi de 17h à 18h30. Monsieur Manteau, adjoint à l'urbanisme reçoit le vendredi de 9h à 11h30 sur rendez-vous.

SERVICE JEUNESSE : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h à 12h.

Utile

OFFICE DETOURISME : Ouverture - en janvier, février, novembre et décembre, du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. - en mars, avril, mai, juin, septembre et octobre, du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00 - En juillet et août, du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche de 9h30 à 12h30. Tél : 04 92 78 60 80

Site internet : <http://www.oraison.com>

ENCOMBRANTS : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois sur inscription au service technique, tél. 04 92 79 43 00.

DÉCHETS DE JARDIN : Sous conditions, chaque lundi matin sur inscription aux services techniques, tél. 04 92 79 43 00.

DÉCHÈTERIE : ouverte du lundi au samedi : - entre 1^{er} octobre et le 30 mai de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

MISSION LOCALE : 1^{er} et 3^e vendredi du mois, le matin au centre médico-social.

Médiathèque Romain Selsis

En collaboration avec la Médiathèque Départementale de Digne, votre médiathèque vous propose régulièrement des sélections de livres et de CD sur une thématique choisie. Actuellement vous pouvez remonter le Nil au fil de ses musiques et de ses littératures.

Soucieuse de préserver la mémoire de sa région, la médiathèque met à votre disposition de nombreux ouvrages du fonds régional. Pour un moment de détente, les lecteurs peuvent prendre le temps de feuilleter des livres, confortablement installés dans des fauteuils tout en appréciant la beauté du lieu. Le coin jeunesse, coloré ludique et vivant, propose un grand choix de livres depuis les bébés lecteurs jusqu'aux adolescents.

La médiathèque se situe dans une des salles du château, au cœur de la ville, tout près de ses habitants. Pascale et Marielle vous y accueilleront aux horaires suivants : **Lundi de 15h à 18h - Mardi de 9h à 11h30 - Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h - Samedi de 8h30 à 11h30**

Oraison Santé

Gendarmerie17

Pompiers18

Urgence médicale

(soir, week-end, férié)15

MÉDECINS

D^r Amphoux, Boffety, Karpov, Saez 04 92 79 93 87

D^r Rambert et Travers 04 92 78 60 27

D^r Jourdan (acupuncture) .. 04 92 78 74 96

INFIRMIER(E)S

M^{mes} Autric, Bremond et Izard 04 92 79 86 77

M^{me} Beckers06 16 97 63 71

M^{mes} Bondil, Doyen et

Maugez-Blanc04 92 75 35 31

M^{me} Bouchet, M. Petit 04 92 79 82 58

M. Cano et M^{me} Berron 04 92 79 80 98

M. Guineau 04 92 79 94 99

M^{me} Meyers 06 78 29 23 15

DENTISTES

Mme Collinet 04 92 78 60 67

M. Savornin, Mme Favre

Mme Leretraite 04 92 78 62 01

KINÉSITHÉRAPEUTES

M^{mes} Bonsignour, Roy, Tiprez-Panabières et

M. Beaujoin04 92 78 61 98

M^{mes} Desforge, Roux, M^{lle} Santucci et

M. Garnier04 92 79 94 82

M^{me} Joselet06 72 87 84 62

M^{me} Wouters 06 61 48 83 97

OSTÉOPATHES

M. Garnier 06 77 80 83 00

M^{me} Roy 04 92 78 61 98

M^{me} Sube 06 26 75 60 41

PÉDICURES-PODOLOGUES

Mme Demailly 04 92 79 98 01

M. Noirot 04 92 79 98 02

PHARMACIES :

Pharmacie du Clocher 04 92 78 60 46

Pharmacie Vittenet 04 92 78 71 73

PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Delahaye 04 92 79 17 23

LABORATOIRE D'ANALYSES

LABM Durance Analyses04 92 79 80 43

MAISON DE RETRAITE

LESTILLEULS04 92 70 55 00

CENTRE MÉDICO SOCIAL

.....04 92 79 92 97

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

.....04 92 74 39 27

OPTICIENS

Optique Provencale 04 92 79 97 38

CG' Optic 04 92 76 52 70

VÉTÉRINAIRE

M^{mes} Dast et Maupetit 04 92 79 91 02

le mot du maire



Madame, Monsieur,

Le printemps qui s'achève s'est mis, hélas, au diapason de la morosité socio-économique ambiante mais gageons que tôt ou tard le soleil et l'optimisme reprendront le dessus.

Les délégués et vice-présidents des 26 communes de la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon n'ont guère eu le temps de céder à la « sinistrose » depuis la création de cette nouvelle intercommunalité élargie, tant le travail est intense et les questions innombrables.

La mise en route est longue et complexe car il n'est pas simple d'organiser le bon fonctionnement de cette nouvelle structure dotée d'un budget de 52 millions d'euros en fonctionnement et 20 millions en investissement !

Les choses se mettent en place sûrement et rapidement grâce à la bonne ambiance qui règne au sein de l'assemblée des élus, toutes tendances politiques confondues, car l'intérêt commun prime sur les ambitions locales.

Mais nous avons aussi la chance de bénéficier d'un personnel administratif de premier ordre, issu des 3 communautés de communes fondatrices, qui domine les sujets et se donne sans compter pour faire avancer « la machine » encore en rodage.

Je veux vous dire à nouveau, chers administrés, qu'en créant cet espace territorial de plus de 62 000 âmes, nous avons tous, nous les élus, la conviction que c'était une nécessité vitale pour pouvoir continuer à survivre dans un département qui figure parmi les moins peuplés et les plus pauvres de l'hexagone. Ce faisant nous sommes tous attentifs à ce que les services dont la DLVA a la compétence, puissent se développer sans accroissement de la pression fiscale.

À titre d'exemple nous veillons notamment, grâce à la mutualisation des services de Manosque et de l'Agglo, à travailler à masse salariale constante : l'intérêt est que les ressources nouvelles bénéficient aux populations et n'engendrent pas d'augmentation des charges de structures.

Les dotations de l'Etat aux collectivités locales baissent (cette année 30 000 euro de moins pour le budget d'Oraison) et vont continuer de baisser : plusieurs milliards d'économie en quelques années sont annoncés qui vont venir fragiliser nos finances communales et surtout celles des petites communes. Cette situation, que la faillite de l'Etat rendait prévisible, justifie encore plus notre décision d'union à marche forcée.

Je voudrais enfin expliquer à ceux qui s'en indignent, pourquoi la communauté d'agglomération s'est dotée de 38 vice-présidents : il faut savoir que ces vices présidents existaient déjà dans chacune des 3 intercommunalités (CCLDV, SUD04 et ILO). Vous comprenez aisément qu'il eut été difficile d'écarter une partie d'entre eux de l'exécutif au risque de faire avorter le projet de fusion avant même de l'esquisser. Le temps était compté avant les échéances municipales de 2014 qui auraient inévitablement repoussé le projet aux calendes grecques et l'urgence à se marier a primé. Mais sachez qu'en 2014, la loi qui a permis ces 38 sièges limitera d'office à 12 le nombre de vice-présidences et le conseil communautaire sera réduit à 61 environ contre 145 aujourd'hui.

Pour conclure, sachez que la volonté de vos élus communaux et intercommunaux est de continuer à travailler d'arrache pied pour vous apporter les meilleurs services aux meilleurs prix et ce, pour l'immense majorité d'entre nous, sans rechercher ni privilège ni enrichissement personnel.

La politique locale est une vocation avant tout qui suppose disponibilité, écoute et tolérance.

Je vous souhaite de bonnes et ensoleillées vacances estivales

Michel Vittenet

TRAVAUX DANS LA VILLE



Le développement d'une ville a aussi pour prérogative de traiter des sites qui jadis étaient neufs. Le temps inexorablement laisse ses rides sur les routes et les équipements, de sorte que les chantiers de réhabilitation relèvent d'une attention permanente. Le Conseil municipal a voté en 2012 une série de grands chantiers à effectuer par tranche. Gérard Manteau, en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire dresse le point de la situation.

Chemin de Brunet

Il était prévu de terminer ce chemin cette année comme nous nous y étions engagés. Cependant, des contraintes budgétaires nous ont obligé à les reporter. Une explication s'impose : actuellement, les travaux de transformation de l'ancien hôpital local en appartements sociaux par le Pact 04 sont en cours. Pendant les travaux de reprise des réseaux, il est apparu que les eaux de pluies de l'ancien bâtiment se jetaient dans le réseau d'assainissement, ce qui



est illégal. Il était donc nécessaire de créer un réseau pluvial qui récupérerait en même temps toutes les eaux de pluies du secteur.

Le montant de ces travaux, d'après les premières estimations, s'élève à 160 000 €. Il a fallu trancher et voilà pourquoi les 140 000 € prévus pour le chemin de Brunet se retrouvent affectés à cette dépense imprévue.

Travaux à l'école élémentaire suite et fin

Ces travaux importants entrepris il y a trois ans vont s'achever cette année. Ils vont consister au remplacement du système de chauffage devenu obsolète. Ce dernier va être remplacé par un système fonctionnant avec une pompe à chaleur. Le bâtiment recevra une isolation par l'extérieur et, en partenariat avec Edf énergies renouvelables, une partie de la toiture sera équipée de panneaux solaires. Gageons que ces bâtiments ainsi rénovés et équipés permettront aux élèves et aux enseignants de travailler dans de meilleures conditions et pour longtemps.

Liaison rue Paul Jean - rue du 19 mars

Dans le cadre des travaux d'aménagement du quartier autour de la mairie, sera réalisée cette année la liaison entre la rue Paul Jean et la rue du 19 mars. Pour ce faire, la commune a dû acheter certaines maisons et les démolir afin de réaliser cette liaison qui permettra une meilleur

leur desserte de l'école en assurant une sécurité améliorée pour les enfants. Toujours dans le cadre de ces travaux, sera réalisée aussi cette année la démolition de l'ancienne coopérative et des 2 maisons adjacentes. Ces travaux préfigurent le futur emplacement de la nouvelle salle culturelle. En attendant, cet emplacement servira de parking.

Les autres projets

La commune a lancé des études importantes concernant la voirie : pour le chemin du Bac et la rue du Fossé du moulin. Ces travaux seront importants car il faudra intégrer dans cette dernière voie les ouvrages du canal d'arrosage de l'ASA d'Oraison et des Pourcelles. Egalement à l'étude, la création de la liaison mixte depuis l'entrée de la zone artisanale jusqu'à la Grande Bastide. Là aussi les travaux seront importants ; il s'agira de créer des trottoirs et des pistes cyclables. L'éclairage public sera aussi prévu ce qui permettra les déplacements doux en toute sécurité. Enfin, il sera intégré un giratoire qui permettra de desservir le chemin des Eyrauds et le lotissement l'Infernet. Enfin, les aménagements pour une traversée sécurisée du hameau de la Tuilière seront finalisés cette année avec enfouissement des réseaux Edf et reprise du réseau d'assainissement.

Le montant estimatif des travaux avoisine les 300 000 €.

INAUGURATION DES FRESQUES DE SAINT PANCRACE



Saint Pancrace en procession

La pluie n'a pas découragé le public venu assister à l'inauguration des fresques de la chapelle de Saint Pancrace. Il s'est d'abord constitué une procession, l'effigie du saint Patron en tête, suivie des autorités religieuses, du groupe folklorique les Fileuses d'Oraison et des pèlerins du jour. La messe dominicale s'est déroulée « à guichets fermés » dans une chapelle archi pleine.

Un peu d'histoire

Avec la chapelle Saint Pancrace, nous pénétrons dans l'intimité de l'art roman local, de ces modestes chapelles postées en belvédère qui exposent une architecture sobre et parfois dépouillée. Notre chapelle Saint Pancrace est un ancien ermitage, ainsi qu'en témoigne le petit logement adjacent. Située à 4 km du village, elle domine le confluent de la Durance et de l'Asse et offre une vue panoramique sur la montagne de Lure et le Luberon. Pancrace était issu d'une famille noble, de l'ancien pays d'Asie mineure. Il eut la tête tranchée à 14 ans, victime des persécutions de l'empereur romain Dioclétien. La chapelle, construite au XII^e siècle lui est dédiée. Elle aurait appartenu aux Franciscains, puis à la confrérie de St Pancrace. Il y a une centaine d'années, elle était gardée par un frère. Aujourd'hui encore, beaucoup de pèlerins vont à la chapelle à pied par le chemin du Thuve. L'historique de notre chapelle provient des recherches menées par l'association Rancure, très impliquée dans cette opération (asso-rancure@voila.fr).

La restauration

Avec l'usure du temps, il a fallu entreprendre des travaux à partir de 1990. La collaboration entre la commune et la paroisse a abouti à la réalisation d'importants changements, dont le décroûtage et le ravalement

des façades. Les services techniques municipaux ont installé un point d'eau et prolongé l'équipement électrique ; des portes ont été changées, l'escalier extérieur refait, le mur de ceinture reconstruit. Les peintures intérieures devaient être refaites mais, au cours du décroûtage des murs, des fresques datant du XV^e ou XVI^e siècle ont été révélées. Les services des Monuments Historiques ont estimé qu'elles méritaient une restauration. En mai 2008, une expertise de la charpente fut sans appel : la toiture était à refaire. Il a été également prévu des aménagements extérieurs, notamment la mise en place d'une table d'orientation par l'Office de Tourisme.

Pour le maire Michel Vittenet, « Cette chapelle est notre cathédrale ». Il a retracé l'historique du lieu, les étapes des travaux en saluant les partenaires et Sandrine Delacou, « véritable cheville ouvrière » de cette restauration. Marie France Brunel de la Fondation de France : « ce fut un gros travail, compliqué, les gens ont donné de façon inattendue et généreuse ». Ces restaurations, sous forme de petits tableaux, sont belles et pensées de façon intelligente. Il faut souligner également l'investissement personnel de plusieurs employés (és) municipaux dans cette restauration. Le coût total des travaux s'est élevé à 68 988 € avec des aides de l'Etat, de la Région, du Département et de la Fondation de France. Les particuliers ont contribué à hauteur de 2 705 €.



Une inauguration officielle

LES RYTHMES SCOLAIRES EN QUESTIONS

Un fait marquant a touché l'ensemble des communes, à savoir la décision gouvernementale qui modifie l'organisation de la semaine de classe pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Cette réforme devait entrer en vigueur dès la rentrée 2013 mais nous avons eu le sentiment qu'elle se faisait dans la précipitation. Par conséquent, devant l'accélération du calendrier proposé par le ministère de l'éducation nationale et après discussion avec l'ensemble du corps enseignant qui ne souhaitait pas s'engager en 2013, le conseil municipal s'est prononcé pour une mise en application de cette réforme à la rentrée 2014. La concertation locale a toujours été pour vos élus un impératif, car nous nous sommes aperçus que ni les pa-

rents ni les enseignants n'étaient au courant de toutes les conséquences de cette réforme qui peut bouleverser profondément la vie des familles.

Cette réforme engendrera un surcoût pour la collectivité. De plus sa mise en œuvre n'est pas simple. D'autant moins simple qu'il est peu probable que le fonds d'aide ou fonds d'amorçage de 250 millions d'euros prévu par l'Etat pour soutenir les collectivités territoriales, soit reconduit en 2014. Ce fonds ne sera certainement pas pérennisé malgré les dépenses durables induites par cette réforme et supportées intégralement par les finances communales. Nous estimons ce surcoût à environ 70 000 € pour la création d'emplois d'animateurs supplémen-

taires, auxquels il faudra ajouter du personnel complémentaire pour les restaurants scolaires et pour le nettoyage des locaux. Sans oublier l'achat du matériel pédagogique adapté aux activités proposées. A cette problématique budgétaire vient s'ajouter la difficulté à recruter des animateurs qualifiés avec des horaires de travail atypiques.

Une première réunion a eu lieu avec l'ensemble du corps enseignant pour mettre en place un groupe de travail. Cette question dépassant les clivages, l'équipe municipale écoutera tout le monde et décidera du mercredi ou du samedi, du type d'activité et de l'organisation générale.

Michel Vittenet

CMJ : UNE JEUNESSE ACTIVE

Après quelques changements dans l'organisation de l'équipe d'animation en ce début d'année, tout schuss sur les pistes de Superdévoluy. Deux sorties ont permis à une quarantaine de jeunes de profiter des joies de la glisse. Pour la chandeleur, les jeunes ont invité les enfants de l'accueil de loisirs des 6/11 ans à venir déguster quelques crêpes et partager un moment de convivialité.



La chandeleur

Les vacances d'hiver sont arrivées à toute allure avec au programme : sortie patinoire à Gap, invitation de la salle des jeunes de Sainte Tulle pour un jeu de piste dans le village, soirée, tournois...

En mars, l'accent a été mis sur l'art avec la découverte d'œuvres et peintres célèbres, créations sur toile, visite au château de l'exposition des peintres locaux... Depuis le mois d'avril dans le cadre du projet de formation de Marion notre stagiaire, les jeunes partent à la rencontre de papis et mamies dans le village, le mercredi après-midi au Mistral ou à la Résidence



Le CMJ à Mèze

des Tilleuls, histoire d'échanger sur l'évolution de notre commune et de l'actualité. Des moments riches en émotions pour les uns et les autres, recueillis sous forme d'interviews. Ce projet intergénérationnel va se poursuivre jusqu'à la manifestation « Plus jeune ma ville ». Les jeunes proposeront des jeux de pistes à travers le village qui auront été créés avec certains papis et mamies en ateliers au CMJ.

C'est à Mèze dans l'Hérault que se sont rendus 24 adolescents aux vacances de printemps. Visite des remparts d'Aigues Mortes, découverte de Montpellier, détente à la patinoire, visite de Narbonne en petit train et de Sète à l'aide d'un audio guide, sans oublier les veillées ! Ce séjour était plus que rythmé et le « vivre ensemble » faisait également partie des objectifs de l'équipe d'animation. Comme chaque année en juin, lors de la semaine de la « fraich'attitude », les animateurs ont es-

sayé de faire passer un maximum de messages sur l'alimentation. Tenter de faire prendre conscience des effets des bonbons, sodas, boissons énergétiques, chips... mangés à tout moment de la journée !

Cet été, le centre sera ouvert du 6 juillet au 24 août de 13h30 à 18h30 du mardi au samedi. Chacun devrait pouvoir se divertir suivant ses envies, entre les activités proposées à la salle, les tournois, les sorties, les soirées, les mini stages et le séjour à la montagne.

Au quotidien, le CMJ se veut un lieu d'accueil ouvert aux jeunes où chacun peut donner et recevoir. Les animateurs sont à leur écoute pour les accompagner dans la construction de leurs loisirs. Pour y avoir accès, il suffit d'avoir 11 ans, d'une inscription et d'une adhésion de 20 ou 22 €. Renseignements au CMJ (local sous la mairie) 04.92.78.66.46

le budget

Vous retrouverez ci-dessous le budget communal présenté tel qu'à l'habitude, toujours pour un suivi aisé et une lecture facile tout en étant suffisamment complet.

Le budget global réel est de 10 176 000 € et se décompose, pour les dépenses, en 6 020 000 € pour le fonctionnement et 4 156 000 € pour l'investissement.

Cet exercice se caractérise, pour la deuxième année consécutive, par des taux des taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) demeurant inchangés. Le remboursement annuel de la dette par habitant est de 91 €, toujours à l'intérieur de la moyenne des communes françaises de plus de 5 000 habitants.

Ces schémas décrivent l'ensemble des dépenses et recettes réelles, fonctionnement et investissement regroupés. Les montants ont été arrondis à la centaine d'euro. Pour chaque domaine, dépenses et recettes concernent la globalité de leur activité (personnel, bâtiments, travaux, équipements, subventions, etc.).

Dette communale : remboursement des annuités d'emprunts pour 505 800€. Prévission de recours à l'emprunt pour 700 300 €.

Administration communale : services administratifs et techniques, fêtes et cérémonies, communication, jumelage, conseil municipal, cimetière etc. : 1 878 000 € en dépense et 369 500 € en recette.

Sécurité et salubrité : police municipale, incendie, dératisation et dépiégeonnisation, vidéo protection etc. : 397 700 € en dépense et 3 600 € en recette.

Enseignement : écoles élémentaire et maternelle, cantine et garderie, sport scolaire etc. : 1 755 300 € en dépense et 417 700 € en recette (dont l'aménagement de l'école Léonie Etienne).

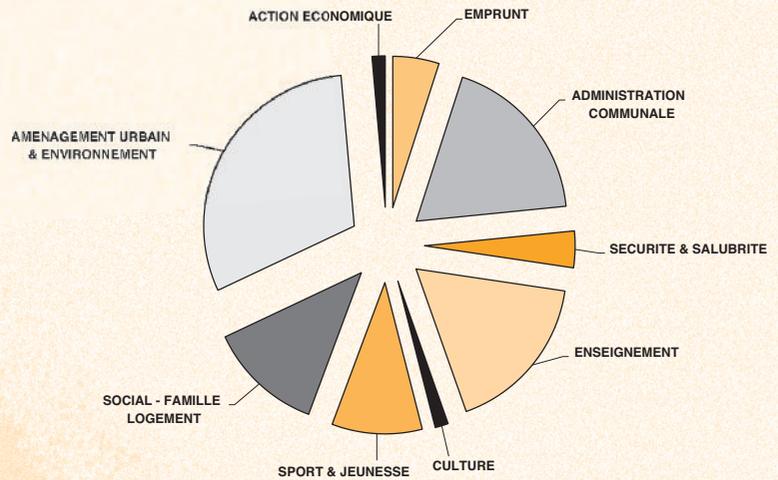
Culture : espace Paul Réty, château, patrimoine culturel, etc. : 144 900 € en dépense et 25 700 € en recette.

Sport et jeunesse : stades, salle Gjai Miniet, piscine et autres équipements, centre municipal des jeunes, centres de loisirs des mercredis et vacances, etc. : 986 400 € en dépense et 323 900 € en recette.

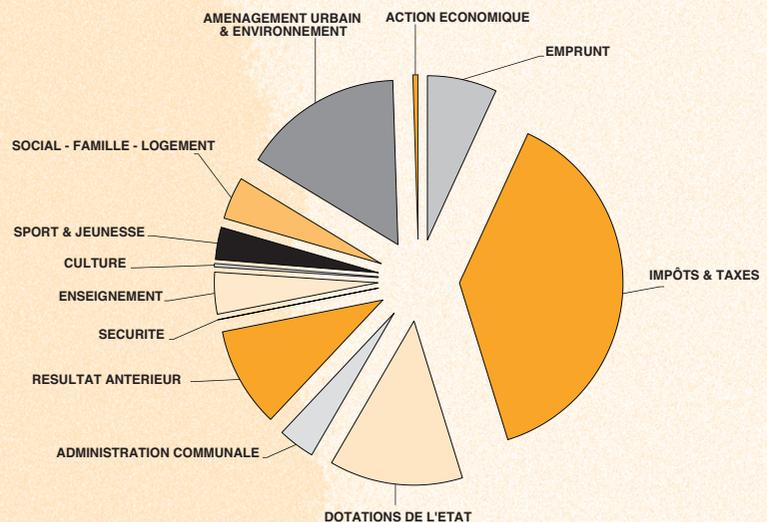
Social, famille et logement : Centre Communal d'Action Sociale, centre médico-social, crèche, aide au logement, etc. : 1 253 800 € en dépense et 425 600 € en recette.

Aménagement urbain et environnement : voirie (travaux, signalisation, propreté, etc.), urbanisme, espaces verts, électrification, fontaines, bois et forêts etc. : 3 110 800 € en dépense et 1 612 400 € en recette.

BUDGET DEPENSE



BUDGET RECETTE



Action économique : zone artisanale, tourisme, irrigation, marché etc. : 143 500 € en dépense et 51 500 € en recette.

Pour les recettes seulement :

Impôts et taxes : impôts directs (taxes foncières et habitation...), taxe sur l'électricité, droits de place et de stationnement etc. : 3 900 800 €.

Dotations de l'état : fonds de compensation de la TVA, dotations de fonctionnement (DGC, DSR, DNP...), compensation sur exonération de taxes etc. : 1 342 600 €.

EMPLOI DU FEU ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS VERTS

Voilà un rappel qui peut être utile, il suffit quelques fois de peu de chose pour faciliter le mieux vivre ensemble. L'arrêté préfectoral n° 2004-570 du 12 mars 2004 régleme l'emploi du feu. Il restreint donc les conditions dans lesquelles sont pratiquées les incinérations en fonction du risque d'incendie qu'elles génèrent. En aucun cas, l'arrêté ne préconise l'emploi du feu comme moyen de réduction de la biomasse.

L'arrêté préfectoral du 14 février 1984 portant règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des déchets des ménages pour des raisons d'hygiène et de santé. Un des fondements de cette réglementation vient d'être rappelé par la circulaire 2011-3088 du 18 novembre 2011, les incinérations de déchets verts produisant en effet d'importantes quantités de particules, imbrûlés nocifs et incommodants pour le voisinage. Ainsi, l'interdiction du brûlage est la règle et l'incinération l'exception, notamment pour certains usages professionnels ou lorsque aucun service public de collecte ou de traitement des déchets verts n'existe à proximité. Dans ce cas, l'emploi du feu doit répondre aux dispositions de l'arrêté du 12 mars 2004. Le décret en référence peut être trouvé en extenso sur le site : www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Il faut se faire inscrire au secrétariat de la mairie avant le 31 décembre à 17h. Vous pouvez effectuer tout changement : si vous venez de vous installer à Oraison, si vous êtes déjà inscrit mais avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune, si vous êtes déjà inscrit mais avez changé de situation familiale. N'attendez pas les derniers jours de l'année pour vous faire inscrire ou faire modifier votre inscription sur les listes électorales.

LA JOURNÉE DE LA FEMME

L'innovation pour la commémoration de la journée de la femme de cette année a été la présence d'associations caritatives et sociales, comme de bien entendu, présidées par des femmes. Ainsi, les participantes ont pu apprécier le travail des Fileuses qui présentaient des merveilles de précision, l'association Pas sage qui vient en aide aux mères de familles en organisant des causeries entre femmes et des jeux créatifs pour les enfants, et enfin une association caritative qui collecte des pelotes de laine pour aider des familles du Mali.

Le maire Michel Vittenet entouré de ses adjoints a souhaité une bonne fête à toutes en citant quelques phrases humoristiques sans oublier de faire remarquer que tous les chefs de service de la mairie étaient des femmes. Il a loué leurs qualités de ténacité, de volonté, cité des représentantes de la gent féminine illustres dans les domaines des arts, de la science, de la littérature ou en politique. La soirée s'est poursuivie pour certaines d'entre elles autour d'un repas « cabaret » qui leur était spécialement dédié.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COLIS DE NOËL

Pour les anciens qui font le choix des colis de Noël, ceux-ci seront à retirer les 3 et 4 décembre prochains. L'équipe du CCAS vous accueillera dans la salle de l'Eden afin de partager café, jus de fruits, petits biscuits dans un cadre festif.

REPAS DANSANT

Chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort de l'activité du CCAS. C'est avec plaisir que les élus accueilleront le 23 novembre, dans la salle de l'Eden joliment décorée, les invités. La relation entre générations est importante. N'oublions pas que les actifs d'aujourd'hui deviendront les anciens de demain. C'est un moment privilégié pour savourer un bon repas entrecoupé de pas de danses.

ATTENTION, aucun courrier personnalisé ne sera envoyé pour le colis de Noël ou le repas dansant (pour les plus de 75 ans). L'information sera diffusée par voie d'affichage et les inscriptions se feront en mairie. Le programme des animations du CCAS a été transmis en début d'année.

LES JARDINS DE RANCURE

Ce terrain mis à disposition par la commune au CCAS a permis de créer 10 parcelles de jardins, à ce jour toutes occupées. Ces jardins familiaux ont été voulus, outre le désir de vivre ensemble,

pour offrir aux personnes ayant de faibles revenus et habitant un logement sans jardin, la possibilité d'avoir accès à une alimentation de qualité et diversifiée à moindre coût. Chaque année la fête des jardins réunit, autour de mets concoctés par chacun et un apéritif offert par le CCAS, élus et jardiniers, alliant convivialité et plaisir de se retrouver. Un représentant des jardiniers favorise l'entraide, conseille et assure de nombreux menus travaux afin de rendre cet endroit accueillant et chaleureux. Les membres du CCAS se réjouissent de l'état d'esprit qui règne au sein de cette équipe. Afin de satisfaire d'autres demandes en attente, nous réfléchissons sur la possibilité de récupérer un nouveau terrain.

LE FOYER MISTRAL

Cette salle réaménagée accueille les personnes de plus de 60 ans pour partager des moments agréables. Chaque après-midi vous avez la possibilité de vous retrouver : jeux de cartes, loto, lecture, repas à midi le mercredi. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou par téléphone au 04 92 70 77 80.

PERMANENCE CPAM

Une permanence CPAM, par connexion webcam, est assurée par le CCAS et se tient en mairie chaque vendredi matin sur rendez-vous. Renseignez-vous au 04 92 70 77 80.

FAMILLES D'ACCUEIL POUR JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expé-

rience linguistique pour tous. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :
CEI Centre Echanges Internationaux
Christine Ehrwein Manosque
04.92.87.36.43 / 06.88.18.47.42
Bureau Coordinateur CEI - 02.99.20.06.14

BANQUE ALIMENTAIRE

Inquiétudes à la banque alimentaire des Alpes du sud. Comme on le redoutait depuis plusieurs mois, l'Europe a décidé de réduire son aide alimentaire aux plus démunis. Le budget était pour toute l'Europe de 450 millions d'euros, il sera très largement amputé à partir de la saison 2014, pour faire place au Fond Européen d'Aide aux Démunis. La « manœuvre » aura pour effet de réduire de 50 % notre quota de produits financés par l'Union, soit, à l'échelon national, 25 millions de repas perdus sur les 200 millions distribués en 2012. Cela ne sera pas sans conséquences à l'échelon des deux départements 04 et 05 que sert la Banque Alimentaire des Alpes du Sud, à travers les quelques 30 associations et épiceries sociales que nous fournissons. Pour l'instant, nous ne voyons pas comment nous pourrions remplacer ce manque de denrées pour pouvoir faire face aux besoins qui augmentent régulièrement, dans une période où les situations individuelles ne cessent de s'aggraver. Notre nouveau président est Patrice Autier. Il remplace Jean-Paul Meissonnier, en fin de mandat.

La Banque alimentaire a toujours besoin de bénévoles : 04.92.71.17.65

LES RESTAURANTS DU CŒUR



La campagne d'hiver des Restos du Cœur s'est déroulée de janvier à mars sur 18 semaines. Nous avons accueilli la 1ère semaine 65 personnes soit 30 familles pour terminer avec 158 personnes soit 68 familles et avons servi en tout 2 298 personnes. Les bénévoles ont organisé un goûter de Noël avec un buffet garni pour les personnes accueillies, grâce au concours des commerçants locaux. Les danseuses de country et zumba du club de Ville-neuve ont animé avec brio le début d'après-midi. Puis ce furent les contes de « Lumière d'étoiles » et enfin, l'arrivée du Père Noël les bras chargés de cadeaux attendu avec tant d'impatience par les enfants. Les parents ont reçu un colis de nourriture. La campagne d'été a commencé le jeudi 18 avril. Les inscriptions peuvent avoir lieu pendant la campagne. Les dates d'ouverture du centre sont affichées sur la porte du local au 13, avenue Charles Richebois. Les Restos remercient les commerçants, les partenaires, les généreux donateurs et les bénévoles.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

Les élèves du cours préparatoire de l'école élémentaire Léonie Etienne participent tout au long de l'année à des échanges intergénérationnels avec les pensionnaires de la résidence des Tilleuls.

Après une rencontre à la résidence autour des jeux en bois et des jeux traditionnels en décembre, une autre à l'école en février pour un atelier d'arts plastiques, nous sommes allés en mars participer à un atelier cuisine où nous avons confectionné des sablés. Après les avoir dégustés, chaque enfant est reparti avec un petit sachet pour la maison. Les anciens et les enfants se sont retrouvés une nouvelle fois avec beaucoup de joie.

En mai, des pensionnaires des Tilleuls sont retournés à l'école pour un atelier d'arts visuels et nous avons participé à la kermesse de la résidence le 8 juin.



Les jeunes à la rencontre des anciens

UNE COMMUNE QUI VIT

Nombreuses sont les associations qui participent à la vie de notre commune. Elles sont 81 et 148 510 € ont été distribués en subventions. Certaines n'en bénéficient pas mais occupent gratuitement des locaux à la salle Paul Réty. D'autres utilisent, selon leur besoin, des salles, structures, stades, terrains de boules, hippodrome, places dans la ville, minibus, matériel et profitent du dévouement des services techniques et administratifs.

Au milieu de nombreuses manifestations culturelles et sportives, quelques-unes sont organisées par la commune : commémorations,

expositions, fête de la musique, feux d'artifice, crèches dans les lavoirs, participation à des événements particuliers tels que la fête de l'amande ou la féerie de Noël dans les salles du château. Sans oublier Plus jeune ma ville et Plus jaune ma ville ; merci aux associations et aux personnes qui se sont impliquées dans ces journées. Ces manifestations perdurent depuis quatre ans. Chacun s'investit avec ses moyens pour donner à sa manière plus d'éclat et plus de charme à ces actions collectives. Une commune qui propose des animations est une commune qui simplement « vit ».

Oraison Plus Jeune & Plus Jaune Ma Ville

Pendant deux jours, la ville à la campagne a vécu au rythme des « plus ». La municipalité a voulu mettre en avant le brillant éclat de notre jeunesse et démontrer que les générations de demain étaient actives, créatrices et généreuses. Samedi donc, Plus Jeune était la ville avec ses associations aussi diverses que variées. Le soir, la compagnie Lumière d'Etoiles a produit une pièce de théâtre au profit de la Banque alimentaire, un beau geste. Le lendemain, tout avait pris la couleur du jaune. Jaune comme le soleil qui s'était invité à ces deux jours de fête, comme les boissons apéritives servies en terrasses des cafés, comme le riz de la paëlla géante dégustée en commun, comme l'uniforme des musiciens de l'Harmonie et des Fileuses d'Oraison en costume traditionnel... Quand une ville avec toutes ses composantes sociales porte le maillot jaune, tout le monde monte sur le podium. Félicitations à ces acteurs qui ont démontré que le bénévolat était source de plaisir collectif.

LA VILLE A EU SON CARNAVAL

Mistral, temps superbe et une pointe d'Asie seront les mots forts de cette édition du carnaval. Il faisait bon pour sortir déguisé et sillonner les rues de la ville. Mais Caramentran n'a pu être jugé et encore moins condamné car Eole s'était invité à la fête et a amené les juges à la prudence en évitant un feu. Tant pis, la manifestation a été belle. L'association Destination Jeunesse présidée par Marilyn Sbai a colorié la cité de costumes bigarrés. Avec les associations Pas Sage, la Loly circus, le centre municipal des jeunes, la troupe de percussion Les Marchands de Ressorts, la police municipale et les parents, le spectacle a commencé au pied du kiosque avec une démonstration de cirque puis de danse. Les percussionnistes sont entrés en jeu et ont ouvert la voie à un sympathique défilé dans les rues. A défaut de martyr brûlé, Stéphane, animateur du CMJ, a joué les cracheurs de feu ; toujours spectaculaire. Enfin, dans la salle de l'Eden, place à une exhibition de karaté juste avant la boum des enfants et le goûter.



Un carnaval qui nous enflamme

ON SE BAIGNE

La piscine municipale ouvrira ses portes au public du 6 juillet au 1^{er} septembre, tous les jours sauf le lundi, de 13h à 19h.

La baignade au plan d'eau sera autorisée et surveillée du 1^{er} juin au 1^{er} septembre tous les jours de 10h à 19h.

LES ARTISTES LOCAUX S'EXPOSENT



Une fois l'an le château est envahi pacifiquement par les maîtres de la forme et de la couleur, car les artistes ayant travaillé tout l'hiver sortent aux beaux jours leurs meilleures productions.

Consacrer une exposition aux artistes locaux n'a que des avantages : c'est une vitrine pour la cité qui présente la créativité de ses habitants et les artistes peuvent comparer leur travail à celui de leurs pairs devant un public. D'une année sur l'autre, l'œil averti peut mesurer une évolution positive des créateurs, certains n'ont même

plus besoin de signer tant leur coup de patte est reconnaissable. Une bonne quarantaine d'artistes dans les trois salles valait le déplacement. Le maire et le conseiller général ont salué cette prestation collective. Une exposition de talents, en cette période de morosité économique, offre un moment de convivialité. Les artistes ont donné le meilleur d'eux-mêmes, en individuel ou en collectif, à l'image d'Oraison accueil, des Cheveux d'argent ou de la résidence des Tilleuls. Une quinzième édition réussie.

LUMIÈRE D'ÉTOILES

La compagnie Lumière d'étoiles a présenté sa 10^e édition des « Oraison théâtrales » les 15 et 16 juin dernier. De la pièce policière par le groupe enfants-ados, à La Quête ou les aventures loufoques des chevaliers de la Table Ronde, comédie vive et enlevée par les adultes, en passant par la « Voie des Contes » et « Ma vie avec Platini », un one-man show drôle et poétique, ce ne sont pas moins de 4 spectacles qui se sont succédés sur les planches de l'Eden. Un stage théâtre enfants-ados se

déroulera cet été sur 5 jours à la salle de l'Eden, du 15 au 19 juillet. La rentrée des ateliers se fera fin septembre. Au programme : atelier théâtre enfants-ados, atelier conteurs, atelier adultes spectacle, atelier training (entraînement de l'acteur), atelier confiance et affirmation de soi (art-thérapie par le théâtre).

Contact 06.31.89.62.80
lumiere.detoiles@yahoo.fr
[http://lumiere-d-etoiles.](http://lumiere-d-etoiles.over-blog.com/)
[over-blog.com/](http://lumiere-d-etoiles.over-blog.com/)



Avec Lumière d'étoiles, Shakespeare n'est jamais loin



une école de cirque bondissante

LOLY CIRCUS

Loly Circus poursuit son développement. Nous sommes ravis d'avoir passé la barre des 250 adhérents et, conjointement, d'accueillir une nouvelle salariée, Aurélia Chalard. Venue de Mulhouse, cette pétillante animatrice cirque, spécialisée dans les aériens, vient renforcer l'équipe existante de 4 salariés. Depuis la rentrée, en plus des cours et interventions scolaires, l'association a organisé divers stages thématiques : de trampoline, de clown, de tissu... Des stages qui ont touché un public adolescent et adulte, mais également des familles. À travers ces stages et les séances de baby cirque, (un samedi par mois), Loly Circus valorise le lien parent/enfant en créant des instants uniques de plaisir, de complicité et d'effort partagé. Côté spectacle, la nouvelle création cirque et conte sur le cycle de l'eau « Naïa goutte d'eau », poursuit sa tournée dans les festivals et milieux scolaires. Le spectacle « Hopopop » a pour sa part dépassé les 75 représentations.

ORAISON ACCUEIL

Avec son nombre d'adhérents croissant, sous la dynamique de son nouveau président René Delvaque, la section cyclo s'est ouverte aux féminines. Une autre a vu le jour, « Voyage et culture », dans le cadre de Marseille Provence 2013 capitale européenne de la culture. Parmi les sorties du semestre, le musée antique d'Arles avec l'exposition Rodin, les Baux de Provence. Les carrières de lumière ont été consacrées à 16 artistes impressionnistes et modernes avec Monet, Renoir, Chagall, et les autres. Un pique-nique a été organisé à l'hippodrome le 31 mai, et les différents ateliers comme l'anglais, l'aquarelle, l'informatique, ... se sont poursuivis.

Pour nous joindre, permanences
le mardi de 9h30 à 11h30, à l'Espace
culturel Paul Réty, 30 rue Paul Jean.
04 92 78 60 51
oraisonaccueil@orange.fr

c'est arrivé près de chez vous

Si le Conseil municipal consacre une large part de son budget à la vie associative et aux loisirs, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'elle le lui rend bien. À l'année, le calendrier des manifestations en offre pour tous les goûts et votre magazine en rend compte du mieux qu'il peut. Voici quelques vues de ce qui s'est passé près de chez vous au cours du semestre écoulé, à charge pour chacun de découvrir ou de redécouvrir des fragments de notre vie locale. Nous ne saurions que conseiller aux personnes isolées de se rapprocher des associations de leur choix, pas uniquement pour rompre avec l'ennui, mais surtout pour partager de bons moments.



Le coup de chapeau de l'Atelier toutes danses



La grande dictée



Les anciens en fête avec le CCAS



Une réunion DLVA avec vos élus



Les sportifs font leur course



Le rancure emporte le gué



Ils ont marché avec cœur



Le maire décoré par le président de la banque alimentaire

La vie économique est le poumon d'une cité, et notre ville va tenir un rôle de plus en plus important au cœur de la nouvelle communauté d'agglomération (DLVA) de par sa taille, sa situation géographique et son rayonnement. Au plan des entreprises, la zone artisanale s'agrandit et s'embellit, le tissu commercial du centre-ville multiplie les initiatives. Cette conjugaison rend la cité attractive pour les entrepreneurs et pour la clientèle. À souligner le « triangle d'or » association des commerçants, office de tourisme et comité des fêtes qui associe harmonieusement les différents acteurs autour du même but, vivre et travailler près de chez soi.

LES GAGNANTS DE L'OFFICE DE TOURISME



Comme chaque année l'office de tourisme et l'association des commerçants CLOE ont organisé le concours des illuminations de Noël. Le but est d'embellir la ville en impliquant les habitants et les commerçants. Avec les manifestations déjà existantes et les illuminations de la ville par la municipalité, l'Office de tourisme et CLOE franchissent un pas supplémentaire pour rendre la cité plus attractive et montrer son dynamisme commercial.

Cinq prix ont été décernés après le verdict des jurés : Claude Bérard, Bernard Zunino, Jean Paul Lorenzo, son assistante Katarina, Marie Christine Mosconi et Jean Marie Benaiton, adjoints, enfin Michel Doucet, tous réputés pour leur œil avisé et leur impartialité. La plus belle des façades a été réalisée par la famille Honde, chemin de Claousse, le balcon le mieux décoré fut celui de la famille Leplat rue Marcellin Delaye, le plus beau jardin, celui de Sophie Giat au Domaine des Sauges, la plus belle crèche celle de Christine Rondeau route du Castellet, enfin la vitrine la plus admirée fut celle des « Délices de Bacchus » en centre-ville. Des prix spéciaux ont été attribués aux enfants Maud et Thomas. Les lauréats ont gagné des bons d'achat à faire valoir dans les magasins participants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DE LA VILLE

Les entreprises constituant le poumon économique de la ville, le maire Michel Vittenet a situé les enjeux d'aménagement du territoire au regard de l'économie. Les discussions ont porté sur le « recalibrage » de la zone. Déjà, des solutions en matière de sécurité ont été trouvées en balisant les carrefours et en donnant des priorités de passage. Cette zone artisanale des Bouillouettes a été créée en 1977 et a vieilli plus vite qu'un lotissement classique en raison des véhicules lourds qui y circulent. Le giratoire d'entrée, ouvrage très utile, a été entièrement financé par la communauté de communes et le département. Une enveloppe de 600 000 € de travaux a été actée sous la maîtrise d'œuvre de la communauté d'agglomération. Il se dégagera de l'étude un plan d'ensemble qui tiendra compte des ralentisseurs, trottoirs, cheminements doux, signalétique, éclairage et réseaux, avec le concours de la chambre de commerce et l'avis consultatif de l'association. D'autres points ont été abordés, comme le carrefour du Revest (giratoire horizon 2014), le désenclavement de la ville, le pôle multimodal de la Brillanne, « autant de sujets qui amènent des réflexions complexes ».



CAMPING PARADIS À ORAISON

Le camping des Oliviers n'a changé ni de nom, ni de place, il va reprendre du service avec de nouveaux gérants. Au revoir la famille Rousselière, et bienvenue à William et Fabienne Vaneslande. Avec leurs deux fils, Hugo 13 ans et Guillaume 17 ans, Roxane la chienne, le chat et le lapin, voici de nouveaux visages qui animeront les beaux jours de ce camping. Ils viennent de la région parisienne et ont été séduits par notre cadre de vie, la Haute-Provence, notre ville et les grands es-

paces. Le couple en avait assez de travailler séparément et des grandes cités urbaines, vive le grand air !

Le camping compte 66 emplacements en résidentiel et locatif à l'année avec piscine, espaces de jeux, shopping. Cet été des soirées dansantes seront organisées.

Nous souhaitons bonne chance à cette famille, et finalement Camping Paradis, ce n'est pas qu'à la télé (téléphone 04 92 78 20 00).

LA VIE ASSOCIATIVE POUR ROMPRE AVEC L'ISOLEMENT



La restauration des fresques

ASSOCIATION RANCURE

Le temps fort de ce semestre, pour l'association Rancure, qui traite les questions de patrimoine, a été l'inauguration des fresques rénovées de la chapelle saint Pancrace, (voir également page 4). Voici quelques éléments historiques supplémentaires mis à disposition de la connaissance collective. À l'entrée Est de la chapelle dédiée à Saint-Pancrace, un pupitre vient d'être installé. On peut y lire à propos du hameau de Saint-Pancrace : « Lors de la fête votive, la confrérie de saint Pancrace, avec ses abbés de la jeunesse, organise chaque année au mois de mai, au moins depuis 1658, une bravade avec mousquetaires, jeux (sauts, courses...), tambours, fifres et violons venus des villages circonvoisins. Régulièrement, la communauté d'Oraison fournit un habit et des chaussures à l'ermite qui réside sur place (1656). En 1668, c'est elle qui choisira Espérit Bues, un frère franciscain, comme ermite de Saint-Pancrace. Le modeste ermitage adossé à la chapelle sera régulièrement occupé jusque dans la seconde moitié du 19^e siècle. »

Ces mentions, inédites jusque-là, et qui figurent maintenant dans le texte du pupitre destiné aux visiteurs, résultent d'un travail de recherche mené, à partir de documents d'archives originaux, par Christian Blanc. C'est ce type de recherche que conduit l'association Rancure : non pas une collection d'éléments anodins ou anecdotiques, dont la somme formerait une sorte d'histoire aux tournures fantaisistes, mais le résultat d'une véritable immersion dans cette passionnante micro-histoire que révèlent les sources d'archives rigoureusement identifiées.

Jean Févat, président
 asso-rancure@voila.fr
<http://rancure.site.voila.net>

« Vous faites plaisir à voir » a lancé le conseiller général Serge Sardella, « car la dépendance est aujourd'hui le vrai sujet de société sur lequel il faudra trouver des solutions ». Propos prolongés par le maire Michel Vittenet qui soulignait que 80% de la gestion communale concernait le monde associatif. « À la retraite, la rupture de l'activité amène la rupture du lien social et tant que vous serez dans une association, ce lien social existera ».



Ces interventions clôturaient la 35^e assemblée générale de l'association des Cheveux d'argent créée par M^{lle} Hermite et présidée par Jean Coupier, en présence de nombreuses personnalités. L'an dernier le club a subi une légère perte d'adhérents mais la courbe semble remonter avec 20 nouveaux venus en début d'année. Puis ce fut la déclinaison des nombreuses activités, la peinture, la chorale, le tennis de table, la gymnastique douce, le yoga etc. Les sorties ont été nombreuses pour des voyages, piques nique, repas agrémentés de lotos. Le programme de cette année sera tout aussi copieux. Ils vous attendent.

LES FILEUSES SE DIVERSIFIENT...

Outre les chants et les danses, comme au marché de Noël de Mens en décembre dernier, les Fileuses et l'association Castellum ont proposé au public de l'Eden une Pastorale. Au programme des Fileuses pour cette année 2013 : chants et procession pour l'inauguration de la réfection de la chapelle de St Pancrace le 5 mai. Chants et danses pour un mariage à St Étienne les Orgues. Collecte et confection pour

vous proposer une bugade (lessive à l'ancienne) à l'occasion de Plus jaune ma ville le 2 juin. Émerveillement et patience afin d'exposer des robes de baptême (du 1^{er} au 14 juillet) et... Fébrilité, joie et énergie à l'idée de la fête que les Fileuses préparent pour leurs 25 ans le 15 septembre prochain !

Contact : 04 92 78 74 78 ou : fileuses-doraison@yahoo.fr



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS VICTOR MORAT A 100 ANS



C'était un moment très convivial à la réunion des anciens combattants présidée par Marcel Avargues. En effet, un de leurs membres venait de passer le cap de l'âge à trois chiffres.

Victor Morat est né le 10 mars 1913 à Chambéry, pupille de la nation. Durant sa carrière il a été agent de conduite. Il épousera en justes noces Geneviève Monge, décédée le 19 mai 2012. Appelé en avril 1939 au 4^e Génie de Grenoble, puis dirigé vers Sarreguemines en avril 1940 en grade de caporal-chef, il a été ensuite prisonnier jusqu'à la fin de la guerre. Victor Morat est récipiendaire de la Croix de guerre 39/45, et de la croix du combattant. Il fait toujours du vélo électrique, est en pleine forme et continue à lire la presse sportive.

Toutes nos félicitations !

LE LOTO DES TILLEULS

L'association de la résidence des Tilleuls a organisé un loto des familles dans sa grande salle. Le but était de réunir les résidents, les familles et les personnels autour d'un jeu convivial tout à fait dans l'air du temps. Une vente de cookies et de muffins a été proposée pour agrémenter la manifestation. De nombreux lots ont été gagnés comme des paniers garnis, une wonder-

box, des paniers beauté, une batterie de casseroles, une caisse à outils.... Des jeux surprise sont venus s'ajouter à ce loto faisant ainsi plus de gagnants. L'association remercie les bénévoles de leur aide sans qui ce loto n'aurait pu se faire. Dans ce genre d'activité, il n'y a que des gagnants.



Ô BIEN ÊTRE

Les activités de l'association Ô Bien Être se sont multipliées depuis le début de l'année. D'abord un gâteau des rois dansant qui réunissait plus de 50 personnes en janvier. En février, stage technique de bien-être. En mars une journée découverte à Marseille où nous attendait le petit train pour sa balade ; sous la pluie mais la bonne humeur était au rendez-vous.

Ensuite, en avril stage de gymnastique énergique, méditation et relaxation. Et pour le mois de mai, une sortie à la Barben, visite du parc animalier et du château. Début juin stage méditation, do-in, gymnastique relax et pour clôturer la saison l'association proposera une sortie repas en Camargue.
Contacts : 06 07 74 72 98 - 06 23 48 24 88



L'harmonie est dans la nature

PARA PROVENCE

Au club Para Provence les adhérents impatients de se dégourdir les ailes sont de plus en plus nombreux. Dès l'assemblée générale de janvier, le club a renouvelé sa volonté de s'ouvrir aux oraisonnais pour partager et mieux faire connaître notre façon de sillonner le ciel. Cette année le club s'est doté d'une voile Tandem toute neuve et plusieurs pilotes ont suivi la formation Pilote Biplace. Nous avons également organisé une séance de révision des ma-

tériels (pliage des parachutes de secours). Prochain rendez-vous en septembre pour la fête du club que nous souhaitons aussi partagée qu'en 2011.

Si le Vol Libre vous intéresse n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Relais du Thuve, pour regarder, pour discuter et peut-être pour voler...

Pour le Club, Nicolas Magnan

loisirs



SOCIÉTÉ HIPPIQUE

Au cours de la dernière assemblée générale, le président Jean Pierre Pelagio a remercié les partenaires économiques, la commune et les bénévoles. Au plan de l'être et de l'avoir, l'être va très bien. La vie associative est saine, l'équipe est dynamique, disponible, ils sont 90 à assurer l'accueil, la restauration, les tâches inhérentes au bon fonctionnement des journées. En revanche, le bilan financier a été victime des mauvaises conditions météo de la saison dernière. Il en est ressorti un fort manque à gagner dans les paris des joueurs, les entrées au site et les ressources annexes comme la petite restauration. Pour ne rien arranger, il a été convenu de se séparer des courses de galop, les jockeys estimant la piste dangereuse. Par sécurité, seuls les trotteurs apparaîtront cette année. La saison prochaine, il sera attribué à la société hippique le Trophée Vert qui, d'envergure nationale, assurera la présence des parieurs. Une bonne nouvelle pour l'hippodrome et pour la ville.

COURSES DE LÉVRIERS

Des courses de lévriers avec pari mutuel auront lieu sur le cynodrome d'Oraison (situé sur l'hippodrome) les dimanches 14 juillet, 18 août et 8 septembre ainsi que des épreuves de travail de sélection des lévriers de course le jeudi 15 août et samedi 2 novembre. Venez en famille admirer ces magnifiques coursiers et tenter votre chance au pari. La foulée puissante des greyhounds vous enchantera et la ténacité redoutable des whippets vous émerveillera. Une séance de confirmation pour toutes les races de chiens sera également organisée sur le cynodrome le samedi 10 août.

Retrouvez toutes les informations relatives aux courses de lévriers sur notre site internet : cynodrome-oraison.wifeo.com





ENTENTE PROVENCALE ORAISON



Les jeunes du REPO prêts pour la mêlée

Les seniors du REP Oraison ont poursuivi le Championnat de Provence 3^e série et ont échoué aux portes de la finale. Le bilan sportif est bien équilibré avec autant de victoires que de défaites.

L'école de rugby, qui ne compte pas moins de 70 pratiquants, s'exporte sur tous les terrains de la région pour porter haut les couleurs oraisonnaises. Toutes les composantes du club se sont retrouvées le 19 Mai pour la tenue du Tournoi P. Thébaud au Stade Gaii-Miniet et une journée d'initiation ouverte à tous s'est tenue au Stade Gaii-Miniet le 5 juin avec l'ensemble de l'encadrement de l'école de rugby, les joueurs seniors et les éducateurs fédéraux du club. Ces derniers travaillent en parallèle pour obtenir la labellisation par la Fédération Française de Rugby.



Contact : Reporaison@gmail.com
Site web : www.rep-oraison.fr

ÉCOLE DE JUDO

L'école de judo d'Oraison, en dehors des cours donnés au dojo de la salle Gaii Miniet, organise et participe régulièrement à des stages enfants et adultes : stages de judo enfants en janvier et février, stages inter club et d'arbitrage, des stages techniques et de kata ainsi que des stages Taïso. Pour les compétitions, nous avons participé à celles de Digne et Embrun (benjamins-benjamines, minimes).

La fête annuelle du club a eu lieu le 15 juin dernier (démonstrations, remises de ceintures toutes catégories)... Une nouvelle ceinture noire s'est ajoutée cette année au déjà brillant palmarès du club, celle de Méline Toitot. Nous l'en félicitons chaleureusement.

La reprise des cours et les nouvelles inscriptions se feront le 3 septembre.

**Vous pouvez retrouver nos infos, horaires, contacts sur notre site : ecoledejudo.fr
Contact Alain Dominici
06-78-83-23-34**



Un club très dynamique

STREET DEVILS ROLLER HOCKEY

Le club de roller hockey d'Oraison a terminé la dernière saison à la première place du Championnat Régional Paca Sénior Mixte. Cette saison, le club a réussi le pari de passer le premier tour de la Coupe de France contre Gap, avant de s'incliner en 64^e face à l'équipe de Saint Bonnet de 3 niveaux supérieurs.



Les street devils préparent la prochaine saison

Mais que d'émotions... Une salle remplie de spectateurs nous encourageant et nous amenant l'énergie pour nous dépasser et remporter la victoire.

Le club a ouvert une section mineur, Tiphaine (12 ans), Mathis (14 ans), Loïc (14 ans), et Nicolas (6 ans), en sont les premiers joueurs, nous vous attendons pour compléter l'équipe quel que soit votre niveau. Nous avons également ouvert une section initiation aux rollers ouverte à tous, uniquement pour l'initiation et la ballade en rollers, environ une fois par mois. Nous avons été présents à la manifestation « Plus Jeune ma Ville », et serons au prochain forum des associations en septembre. Les entraînements se font tous les mardi soir au gymnase Gaii Miniet à Oraison de 20h à 22h30, (20h à 21h30 pour les mineurs).

**Pour plus d'informations sur notre club, visitez notre site <http://streetdevils04.jimdo.com/>
Contact: Julien Begey julius8304@gmail.com,
Nicolas Miclo : nicolas.miclo@bbox.fr**

LE CHATEAU DONNE UN NOM À SES SALLES



Une nouvelle plaque sculptée en pierre de taille « Espeil » orne dorénavant l'entrée de notre médiathèque baptisée « Médiathèque Romain Selsis ». Nos deux salles de réception ont également été baptisées. L'une « Salle Ambroise Laugier », l'autre « Salle Esperit Fulque », deux familles ayant été propriétaires-occupants de notre château. L'entreprise Arcades ou la Pierre Taillée située à Forcalquier a réalisé avec talent ces plaques finement décorées reprenant une moulure déjà existante en façade du château. « La pierre possède la noblesse de ce qui dure et l'attrait mystérieux de ce qui nous dépasse ».

AEVANA



L'Association d'Entraide Veillons A Nos Animaux (AEVANA) invite les oraisonnais à suivre les conseils suivants : en cas de disparition d'un animal, de problèmes avec un chat ou chien errant, il faut nous contacter. Pour limiter la prolifération, faites stériliser vos animaux domestiques. Cela pour éviter que chiens et chats errants se retrouvent en fourrière. Les bénévoles de l'association pourront vous conseiller. Si vous souhaitez un nouvel animal dans votre famille, AEVANA en a de nombreux à faire adopter (chats et chiens identifiés, vaccinés, stérilisés) et, pour ceux qu'elle n'a pas, elle peut vous mettre en contact avec des associations sérieuses. Nous rappelons que faire identifier ses animaux (tatouage ou puce électronique) est maintenant une obligation légale pour les chiens et les chats.

Contact : 06 04 65 24 66. (Répondeur)
aevana@osmose.net
www.aevana.org
http://pacanimalperdutrouve.forumsactifs.com
ou AEVANA, mairie d'Oraison,
22 rue Paul Jean

état-civil

la cigogne est passée

NAISSANCES

SANTOS RAMOS Lisa	...née le 14 novembre 2012	MASSET Noah	...né le 16 février 2013
GAILLET Elliot	...né le 18 novembre 2012	STEENKISTE Tanya	...née le 17 février 2013
PRUVOST DIROFF Eleanor	...née le 18 novembre 2012	BOUCHON Mathéo	...né le 23 février 2013
BELTRITTI Kyllian	...né le 2 décembre 2012	VIDAU Laura	...née le 3 mars 2013
FERRIGNO Lily	...née le 5 décembre 2012	POINT Sélène	...née le 4 mars 2013
SILVE Emma	...née le 23 décembre 2012	MARCELLO Florian	...né le 5 mars 2013
PEREIRA CARO Lidia	...née le 5 janvier 2013	LHOSSEIN Salomé	...née le 10 mars 2013
DALGAUT Rafaël	...né le 11 janvier 2013	SAUVAGET Inaya	...née le 26 mars 2013
DECOULGENT LE GULUDEC Hugo	...né le 19 janvier 2013	MAKROUGRASS Sarah	...née le 30 mars 2013
GIORDANENGO Alice	...née le 21 janvier 2013	TEIXEIRA GONÇALVES Nolan	...né le 2 avril 2013
BERNARDIN Kendric	...né le 24 janvier 2013	BOREY Louis	...né le 12 avril 2013
LEFORT BRUN Hugo	...né le 29 janvier 2013	BLANC DEMAILLY Adrien	...né le 19 avril 2013
DI LEVA Anna	...née le 29 janvier 2013	BLANC DEMAILLY Eléna	...née le 19 avril 2013
ABDERREZAK Lahna	...née le 6 février 2013	CORNET Tyméo	...né le 20 avril 2013
VINET Hélios	...né le 8 février 2013	WARTEL Mila	...née le 9 mai 2013
ROUBAUD Nina	...née le 5 février 2013	DAGNA Lizie	...née le 11 mai 2013

ils ont dit oui !

MARIAGES

DEBARRE Bruce et BLANC Mélanie	...mariés le 1 juin 2013	FERRIGNO Michel et LAUGIER Christelle	...mariés le 8 juin 2013
--------------------------------	--------------------------	---------------------------------------	--------------------------

ils nous ont quittés

DÉCÈS

LE FOLL François	...décédé le 2 novembre 2012	ROMAN Marcel	...décédé le 27 février 2013
BERTHEUX Thierry	...décédé le 27 novembre 2012	GUSTAVE Marcel	...décédé le 2 mars 2013
MAGNAN Suzanne	...décédée le 29 novembre 2012	FUHRER Roger	...décédé le 21 février 2013
DEVAUX Charles	...décédé le 28 novembre 2012	DELAUDE René	...décédé le 25 février 2013
NOIROU Jacques	...décédé le 5 décembre 2012	GRAILLLOT André	...décédé le 26 février 2013
BLANC Ginette épouse MARTIN	...décédée le 5 décembre 2012	LE GOUCI André	...décédé le 7 mars 2013
FONTAINE Emile	...décédé le 7 décembre 2012	LABRIEUX Franck	...décédé le 12 mars 2013
SABATIER Simone	...décédée le 4 décembre 2012	DAUMAS Louis	...décédé le 17 mars 2013
CURNIER Andréa Vve BLANC	...décédée le 11 décembre 2012	BARTHÉLEMY Marie Vve GRAILLLOT	...décédée le 6 mars 2013
ROLLET Marie-Noëlle épouse FERRIGNO	...décédée le 6 décembre 2012	BEAUMIER Lydie Vve REYNAUD	...décédée le 19 mars 2013
ORTÉGA Antoine	...décédé le 15 décembre 2012	COGORDAN Monique épouse IMBERT	...décédée le 15 mars 2013
ZANETTI Dina Vve MORENO	...décédée le 7 janvier 2013	PHILIP René	...décédé le 17 mars 2013
SIGNAT Marcel	...décédé le 13 janvier 2013	GARNIER Suzanne Vve GONTARD	...décédée le 27 mars 2013
JOUTY Jean-François	...décédé le 3 janvier 2013	COURT Francine Vve REVELIN	...décédée le 1 avril 2013
CASALINO Daniela	...décédée le 1 janvier 2013	ROCHE Gaston	...décédé le 4 avril 2013
TOLINI Gaston	...décédé le 13 janvier 2013	CLÉMENTON Augusta	...décédée le 5 avril 2013
SIBAUD André	...décédé le 14 janvier 2013	CANDEL Rose	...décédée le 21 mars 2013
BRANDLI Emile	...décédé le 4 février 2013	BLANC Danielle Vve BIGOTTO	...décédée le 4 avril 2013
ADJÉMIAN Gérard	...décédé le 26 janvier 2013	LE TENO Lucien	...décédé le 5 avril 2013
ISOARD Laurette épouse D'HONDT	...décédée le 30 janvier 2013	COULOMB Lucienne épouse KARAYOVANOVITCH	...décédée le 11 avril 2013
BÉNESSY Jeannine	...décédée le 6 février 2013	LECOUVÉ Gilbert	...décédé le 10 avril 2013
LOÏZOS Elie	...décédé le 7 février 2013	SCOLARO Joseph	...décédé le 28 avril 2013
COMETTI Yolande Vve JDANOFF	...décédée le 11 février 2013	GEMINET Louise Vve CONTAMINE	...décédée le 28 avril 2013
HERNANDEZ José	...décédé le 19 février 2013	PHILIPPON Michel	...décédé le 3 mai 2013
PERROCHON Michel	...décédé le 20 février 2013	DELAY Marie Vve CARLIER	...décédée le 13 mai 2013
CHARLET Louise Vve ALONZO	...décédée le 20 février 2013	ALLEMAND Alfred	...décédé le 17 mai 2013
MARC Jeanne Vve FRANCESCHINI	...décédée le 24 février 2013	HENRION Gilbert	...décédé le 29 avril 2013
LOLLIC Henri	...décédé le 20 février 2013	HATET René	...décédé le 23 avril 2013
CAPATO Clémentine Vve BENETON	...décédée le 27 février 2013		

À vos agendas !

Marché hebdomadaire le mardi matin

Chaque vendredi, visite guidée de la ville, avec Valérie, guide de pays : l'histoire, les fontaines, l'architecture, le « vieux Oraison »... De mai à septembre, chaque jeudi, visite guidée botanique au lac des Buissonnades.

Réservations à l'office de tourisme (04 92 78 60 80).

Du 1^{er} au 26 juillet : jeu de piste sur le patrimoine organisé par l'office de tourisme.

Du 9 au 24 décembre : jeu des traditions de Noël pour les enfants et concours des illuminations de Noël et des crèches. Renseignements à l'office de tourisme.

Cinéma de Pays - Les derniers films sortis sont à l'affiche 2 fois par mois, et chaque lundi de juillet et août, salle de l'Eden. Recevez le programme sur votre messagerie en le demandant à cinepays@orange.fr.

Boules : au lac des Buissonnades (les Pieds Tanqués) chaque mercredi de juillet à septembre, concours à la mêlée. En juillet : le 13 à 14h30, concours mixte, challenge souvenir. Le 14, concours doublettes choisies, hommes et femmes. Le 17 août à 15h, concours hommes, concours femmes. En centre-ville le 15 août à 14h30, prix du café du commerce, concours mixte.



Rancure comme on le voit rarement

Juillet

- 8/11** Stage de cirque enfants à l'école de cirque Loly Circus
- 13** Courses hippiques à l'hippodrome (Société hippique)
Feu d'artifice au Lac des Buissonnades
- 14** Courses de lévriers avec pari mutuel à l'hippodrome (S^{ts} azuréenne de Lévriers)
Bal place du kiosque (Comité des fêtes)
- 15/19** Stage de cirque adolescents à l'école de cirque Loly Circus
- 19** Soirée mousse place du kiosque (Comité des fêtes)
- 20** Les artistes dans la rue (Office de Tourisme)
- 27** Collecte de sang salle de l'Eden de 8h à 13h



La légion étrangère au forum des armées

Août

- 15** Soirée dansante boulevard des frères Jaumary (Comité des fêtes)
- 18** Courses de lévriers avec pari mutuel à l'hippodrome (S^{ts} azuréenne de Lévriers)
- 23** Bal place du kiosque (Comité des fêtes et Atelier toutes danses)

Septembre

- 1** Courses hippiques à l'hippodrome (Société hippique)
- 8** Courses de lévriers avec pari mutuel à l'hippodrome (S^{ts} azuréenne de Lévriers)
- 14** Forum des associations sportives salle Gaii Miniet
- 15** Les Fileuses fêtent leurs 25 ans d'existence
- 27** Collecte de sang salle de l'Eden de 15h à 19h30
- 28** Festival d'harmonies (Rythme et Harmonie)



Le carnaval est dans la rue

Octobre

- 5** Concert de blues salle de l'Eden (Eden District Blues)
- 13** Courses de lévriers avec pari mutuel à l'hippodrome (S^{ts} azuréenne de Lévriers)
- 31** Halloween : défilé dans la ville et boum salle de l'Eden (Destination Jeunesse)

Novembre

- 17** Concert de la Sainte Cécile, salle de l'Eden (Rythme et Harmonie)
- 24** Concert de blues salle de l'Eden (Eden District Blues)
- 30** Collecte de sang salle de l'Eden



Les artistes de l'Art de Mai

Décembre

- du 1^{er} au 31** les crèches sont dans les lavoirs et la féerie de Noël est au château
- 7** Foulée de Noël
- 8** Téléthon
- 14** Concert de Noël salle de l'Eden (Rythme et Harmonie)
- 14/15** le marché de Noël est dans la cour du château (Olido)
- 31** Réveillon de la Saint Sylvestre salle de l'Eden (Comité des fêtes)

En décembre le Père Noël parade en ville dans son traîneau et le feu d'artifice est tiré en musique place du colonel Frume.

VIDE GRENIERS

- 29 juillet** Entente Provençale Rugby
- 4 août** Pas Sage
- 18 août** Rythme et Harmonie
- 1^{er} septembre** Don du sang
- 15 septembre** Amicale du personnel communal
- 27 octobre** Entente Provençale Rugby
- 9 décembre** Téléthon

LOTOS (salle de l'Eden)

- 26 juillet** Comité des fêtes sur le kiosque
- 6 octobre** Chaîne d'Oraison
- 20 octobre** Handicap Evasion
- 27 octobre** Cheveux d'Argent
- 10 novembre** FNACA
- 1 décembre** Les amis de la région de Rivne
- 9 décembre** Téléthon
- 27 décembre** Entente Provençale Rugby



Une harmonie de jeunes